



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3885

Attribution d'une subvention de fonctionnement à la compagnie "Les Mains, les Pieds et la Tête Aussi" (MPTA), pour un montant de 51 000 euros sur le Fonds d'Intervention Culturel (FIC) - Approbation d'une convention

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 28 MAI 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

**2018/3885 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA COMPAGNIE "LES MAINS, LES PIEDS ET LA TETE AUSSI" (MPTA), POUR UN MONTANT DE 51 000 EUROS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC) - APPROBATION D'UNE CONVENTION**

**(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Compagnie MPTA – Les Mains, les Pieds et la Tête Aussi, située au 10 rue de Vauzelles à Lyon 1<sup>er</sup>, a été fondée en 2001 par Mathurin Bolze, un artiste lyonnais formé au théâtre et aux arts du cirque contemporain. Elle est présente en France et à l'étranger, et initie des rencontres, des résidences et des cartes blanches résolument transdisciplinaires. Elle se produit régulièrement à Lyon, notamment aux Subsistances et au Théâtre des Célestins.

La saison dernière a été riche et dense avec la diffusion de 7 créations, 75 représentations pour une fréquentation de 17 324 spectateurs. Les deux dernières créations seront en tournée cette saison : Atelier 29, un spectacle de fin d'études qui réunit des étudiants issus de deux écoles nationales supérieures d'art : 13 étudiants de la 29<sup>e</sup> promotion du CNAC (Centre national des arts du cirque) et six étudiants de la 76<sup>e</sup> promotion de l'ENSATT (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre) ; Santa Madera est un duo de jeunes artistes de cirque issus du CNAC, mêlant portés, chorégraphie, manipulation, autour de la roue Cyr.

Au-delà de ses propres créations, la compagnie MPTA organise le festival Utopistes dont la 4<sup>e</sup> édition aura lieu du 31 mai au 9 juin 2018, en partenariat avec les Célestins, la Maison de la Danse, le TNG, le CND de Lyon, les Subsistances, le Théâtre de la Croix-Rousse, la Mouche à St-Genis-Laval, l'Ecole de Cirque, l'Espace Malraux (Chambéry). A cette occasion, seront programmées 18 spectacles de cirque dans 12 lieux accueillant ainsi 85 artistes et techniciens. Les espaces publics, l'île Barbe, les quais de Saône, la place des Célestins, le jardin du Musée des Confluences, le parc Beauregard (Saint-Genis-Laval) permettront également la diffusion de spectacles gratuits et ouverts à tous.

Pour la première fois, le festival a donné carte blanche à trois jeunes artistes de cirque émergents pour une première recherche personnelle/premier essai d'écriture avec un accompagnement artistique, une résidence et une représentation publique. Des actions culturelles seront également proposées : master class en partenariat avec le CND de Lyon, des ateliers cirque avec l'Ecole de Cirque de Lyon, des ateliers pour les collégiens et lycéens. Le budget prévisionnel de cet événement a été évalué à 414 900 €.

La compagnie MPTA se positionne comme un acteur complet dans le secteur des arts du cirque : production des œuvres de Mathurin Bolze mais aussi accompagnement et formation de jeunes artistes de cirque issu du Centre National des Arts du Cirque (CNAC) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT). Son projet artistique et culturel répond à la politique de la Ville en faveur de la création et la diffusion des arts du cirque à Lyon, notamment grâce au focus sur le festival Utopistes. La compagnie est également soutenue par l'Etat et la Région qui ont souhaité, comme la Ville, lui allouer une subvention

renforcée en 2018 pour le développement du festival et par la signature d'une convention d'objectifs multipartites quadriennale.

Pour information, une subvention de 21 000 euros lui a été allouée au titre de l'année 2017.

Pour l'année 2018, je vous propose de lui allouer une subvention de 51 000 euros.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de fonctionnement de 51 000 € est allouée à l'association MPTA (les Mains, les Pieds et la Tête Aussi).

2. La convention d'objectifs triennale susvisée, établie entre la Ville de Lyon, la DRAC, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'association MPTA est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018 sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER